

# DÉCLARATION PRÉALABLE À UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(articles L.310-2, L.310-5, R.310-8, R.310-9 et R.310-19 du Code du Commerce  
et articles R.321-1 et R.321-9 du Code Pénal)

## 1. Déclarant :

Nom - Prénom : Nom d'usage (le cas échéant)			
Pour les personnes morales, nom et prénom du représentant légal ou statutaire :			
N° SIRET :			
Adresse complète :			
Complément d'adresse :			
Code Postal :		Commune :	
Téléphones :			

## 2. Caractéristiques de la vente au déballage :

Adresse détaillée du lieu de la vente :	..... ..... <i>Préciser :</i> <input type="checkbox"/> Terrain privé de : ..... <input type="checkbox"/> Galerie marchande du magasin : ..... <input type="checkbox"/> Parking de magasin de détail : ..... <input type="checkbox"/> Autre : .....		
Marchandises vendues :	<input type="checkbox"/> Neuves	<input type="checkbox"/> Occasion	<input type="checkbox"/> Neuves <u>et</u> occasion
Nature des marchandises vendues :			
Date de la décision ministérielle : <i>(en cas d'application des dispositions du II de l'article R.310-8 du Code du Commerce - relatif aux ventes de fruits et légumes en période de crise conjoncturelle constatée)</i>			
Date de début de la vente :			
Date de fin de la vente :			
Durée de la vente : <i>(en jours)</i>			

### 3. Engagement du déclarant :

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration, .....  
(préciser Nom et Prénom du déclarant)  
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2, R.310-8 et R.310-9 du Code du Commerce.

**Attention : - Joindre une photocopie du titre d'identité du déclarant -**

**Date et Signature :** Le .....

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amendes et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (Art. L.310-5 du Code du Commerce).

### 6. Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée : .....

N° d'enregistrement : .....

- Recommandé avec demande d'A.R.
- Ou Remise contre récépissé

Observations :